

Image not found or type unknown



Reclassement et gel de salaire

Par **Sandrine_old**, le **21/06/2007** à **20:12**

Bonjour, je travaille dans un foyer de vie pour handicapés mentaux et nous avons subi une année de restructuration avec modification de nos contrats de travail. Depuis le début du mois de juin, nous avons été repris par une fondation qui a décidé de reclasser certains salariés car ils occupent des postes depuis des années sans en avoir les qualifications. Ils veulent donc baisser les coefficients, mettre en place une indemnité différentielle et geler les salaires. Ils nous parlent de reclassement mais on a plutôt l'impression d'un déclassement. Peut-on faire quelque chose contre ça ?